

Les analyses d'*Infor Famille Education Permanente*

**« Faites un don (pour assurer les missions de l'État) ! »
Vers un marché de la générosité**



Une analyse de Steve Bottacin

Décembre 2023

« Faites un don (pour assurer les missions de l'État) ! »

Vers un marché de la générosité

Résumé

Cette réflexion prend pour point de départ un constat : jour après jour, les citoyens sont invités à faire preuve de « générosité » pour financer des entreprises, des initiatives ou des projets toujours plus divers et variés. De plus en plus souvent, c'est l'État lui-même qui, directement ou indirectement, invite le citoyen ou la société civile à s'acquitter d'une mission qu'il cesse progressivement d'assumer.

Ce désengagement des autorités publiques pose plusieurs questions : pourquoi va-t-il croissant ? Qu'est-ce qui le rend possible ? Jusqu'où peut-il aller ? Pour esquisser une réponse à ces questions, cette analyse épingle certaines spécificités de l' « écosystème citoyen » belge et de ses rapports au monde politique.

Il apparaît alors qu'en Belgique, le désinvestissement de l'État peut être favorisé, paradoxalement, par la consistance et la solidité de la société civile, ainsi que par le souhait de cette dernière d'être associée de près aux décisions publiques.

À ce stade, le contexte idéologique, socio-économique et géopolitique contemporain donne à penser que ce désinvestissement de l'État va encore s'accroître. Dans cette perspective, le citoyen se retrouverait placé au centre d'un grand « marché de la générosité », où des acteurs de la société civile, toujours plus nombreux et toujours plus désargentés, rivaliseraient d'appels aux dons.

« Faites un don (pour assurer les missions de l'État) ! »

Vers un marché de la générosité

Cette analyse est née d'une surprise et d'une interrogation. Une surprise d'abord... Le vendredi 8 décembre 2023, sur les ondes de la RTBF (*La Première*), une émission grand public s'intéresse à la pénurie de médecins dans les zones rurales de la Wallonie, et aux conséquences sur les patients de ces régions¹. Le problème est bien connu et bien documenté. La RTBF y consacre régulièrement un article ou un reportage. Quelques mois plus tôt, un des programmes phares de la chaîne (*#Investigations*) a de nouveau mené l'enquête².

Mais ce 8 décembre, on célèbre apparemment une bonne nouvelle : la création d'un *Observatoire universitaire en médecine rurale*, pour cinq ans, au sein de l'Université de Namur.³ Parmi ses ambitions : « déterminer des pistes de solution » face à la pénurie de médecins et « donner la parole aux acteurs de terrain ». On se dit alors que le problème va enfin recevoir l'attention qu'il mérite. Mais un élément inattendu est révélé en fin d'émission : l'Observatoire est créé « sous réserve de financement », et c'est le public qui est invité à contribuer généreusement au *crowdfunding* lancé pour l'occasion !⁴

Au même moment ou presque, toujours sur les ondes de la RTBF, les mêmes auditeurs se voient sollicités pour une autre récolte de fonds, elle aussi au service d'une noble cause... La onzième édition de la campagne « *Viva for Life* » vise, comme les précédentes, à doper le financement d'une série d'associations actives sur le terrain de la pauvreté infantile. Les animateurs de la chaîne se soumettent à différentes épreuves et, stimulés par la mise en scène de leurs rudes efforts, le public est invité à se surpasser lui aussi, en mettant la main au portefeuille.⁵

Et ici survient l'interrogation : pourquoi des problèmes aussi importants que la multiplication des déserts médicaux ou la pauvreté croissante des enfants sont-ils délaissés par les autorités publiques, au point qu'il soit nécessaire de faire appel à la « générosité » des citoyens ? Et si l'on s'habitue à ce que des enjeux aussi cruciaux soient considérés de la sorte, jusqu'où cette logique peut-elle aller ?

* * * * *

¹ « *Tendances Première - Le Coup de pouce : Comprendre la pénurie de médecins en zone rurale* », émission du 08 décembre 2023, en ligne : <https://auvio.rtf.be/media/tendances-premiere-tendances-premiere-le-coup-de-pouce-3129807>

² « *Médecins de campagne, la traversée du désert* » dans « *Médecins généralistes : l'inquiétante pénurie* », émission du 10 février 2023, en ligne : <https://auvio.rtf.be/media/investigation-medecins-generalistes-l-inquietante-penurie-2997133>

³ Voir sa description sur le site web de l'Université de Namur : <https://www.unamur.be/soutenir/medecine-rurale>

⁴ Le crowdfunding est un mode de financement participatif, visant à attirer des dons financiers multiples (essentiellement privés) afin de mener à bien un projet ou une entreprise.

⁵ Pour un regard critique sur l'opération « *Viva for Life* », voir notamment J. Blairon et C. Mahy, « *Bye bye pauvreté ? Analyse critique de la 4ème édition de "Viva for Life"* », Intermag.be, analyses et études en éducation permanente, RTA asbl, janvier 2017. En ligne : <http://intermag.be/images/stories/pdf/rta2017m01n1.pdf>

L'État « assisté »

Pour y voir clair, repartons d'un premier constat. Chaque année, singulièrement au mois de décembre, les citoyens sont invités à soutenir des causes variées, principalement sous la forme de dons ou d'investissements financiers. Il peut s'agir d'associations caritatives ou à vocation sociale, d'organisations non gouvernementales, de projets culturels ou de grandes « opérations » récurrentes à destination de populations fragilisées. Les sollicitations sont tantôt adressées à un public large, tantôt ciblées. Elles recourent à des canaux multiples : en ligne (via les sites, les listes de diffusion ou les réseaux sociaux), sous forme d'annonces dans les médias, au moyen d'affiches dans l'espace public, ou encore par courrier, téléphone ou démarchage en rue. Si le mois de décembre marque une recrudescence du phénomène, c'est sans doute parce que la période des Fêtes, traditionnellement associée aux échanges de vœux et de cadeaux, constitue un contexte favorable aux appels à la générosité.

Mais cette même générosité trouve aisément à s'exprimer tout au long de l'année. Elle se manifeste notamment avec force et de manière spectaculaire quand surviennent des catastrophes (les inondations de juillet 2021 en Wallonie, le séisme de septembre 2023 au Maroc) ou des conflits dévastateurs (l'offensive russe en Ukraine, les représailles israéliennes à Gaza). Il faut relever que les citoyens répondent le plus souvent présents dans ces circonstances. Parfois même, ils se mobilisent sans attendre d'être sollicités par des professionnels ou par les autorités, en utilisant des réseaux distincts de ceux mis en place par ces dernières. Les médias parlent d'« élans de solidarité » pour évoquer ces mobilisations spontanées, qui suivent ou devancent les appels à l'aide.

Face à certaines calamités, le soutien apporté par les citoyens peut même surpasser en efficacité celui apporté par l'autorité publique. On se souvient des masques artisanaux suppléant aux stocks introuvables de l'État fédéral, lors des premières semaines de la pandémie de Covid-19.⁶ On sait aussi les mobilisations récurrentes de simples particuliers pour nourrir, loger ou accompagner les très nombreux demandeurs d'asile que les carences de l'action publique conduisent à la rue.⁷

En dépit donc d'un discours répandu qui décrit les populations comme trop peu actives, se complaisant dans l'« assistanat » et volontiers enclines à la « fraude sociale », il apparaît au contraire que les citoyens sont capables d'agir résolument au service de la collectivité, avec un grand sens des responsabilités, et ce même au cœur des crises les plus aiguës. On peut même dire que, de manière récurrente, la population est en mesure d'« assister » l'État (voire de le remplacer) lorsqu'il peine, échoue ou renonce à remplir ses missions.⁸

⁶ Voir par exemple « Pénurie de masques: "La Région bruxelloise recherche couturiers bénévoles pour lutter contre le coronavirus" » par L. Colart in *Le Soir*, 19/03/2020 (en ligne : <https://www.lesoir.be/288555/article/2020-03-19/penurie-de-masques-la-region-bruxelloise-recherche-couturiers-benevoles-pour>).

⁷ Sur ce dernier point, consulter par exemple le site de la « Plateforme Citoyenne » : <http://www.bxlrefugees.be/qui-sommes-nous/>. Pour un état des lieux récents, voir les publications du *Ciré* : <https://www.cire.be/>. Pour un retour sur une mobilisation citoyenne plus ancienne (2015), voir S. Bottacin, « *Migrants* » et « *Sans Papiers* » : *les exclus fantômes*, Barricade asbl, 2016 (en ligne : https://www.barricade.be/sites/default/files/publications/pdf/2016-migrants_et_sans_papiers_-_les_exclus_fantomes.pdf).

⁸ Pour une esquisse de synthèse de cette problématique, lire « *Pénurie de masques, inondations, crise de l'accueil: quand l'État baisse les bras, la solidarité citoyenne prend le relais* » par L. Van Ruymbeke in *Le Vif*, 18/04/2023 (en ligne :

La force du « levier citoyen »

Ceci posé, gardons-nous d'opposer schématiquement la « bonne » mobilisation des citoyens et la « mauvaise » gestion des politiques. Tout « élan de solidarité » n'est pas forcément admirable. Evoquons un contre-exemple récent : fin juin 2023, à Nanterre, la mort du jeune Nahel Merzouk, tué par un policier lors d'un contrôle routier, est suivie de troubles urbains majeurs en région parisienne puis dans la France entière. La détention provisoire du policier impliqué suscite la création d'une cagnotte en ligne, en soutien à sa famille. Lancée par un proche d'Eric Zemmour (président du parti d'extrême droite *Reconquête*), cette cagnotte récoltera plus de 82.000 dons, totalisant plus d'1,6 million d'euros.⁹

Epinglons au passage une autre difficulté : celle de définir de façon nuancée ce que recouvrent des mots comme « mobilisation citoyenne » ou « élan citoyen », en particulier lorsqu'il s'agit de dons d'argent. En effet, on ne retient le plus souvent que la somme totale récoltée, sans forcément connaître le nombre, le montant et l'origine des différentes contributions. Une recette élevée entretient volontiers l'idée (ou l'illusion) qu'on se trouve confronté à un mouvement massif, unanime et représentatif de « l'ensemble des citoyens ». Or cet ensemble est évidemment une fiction : une population est toujours plurielle et clivée, qu'il s'agisse de ses valeurs, de ses priorités, de ses langages et moyens d'action... ou de ses ressources financières.¹⁰

Sans approfondir ici cette question ; sans chercher non plus à établir comment distinguer mobilisations vertueuses et mobilisations crapuleuses ; sans renvoyer enfin dos à dos le citoyen et le politique, bornons-nous à souligner un premier élément marquant : lorsqu'ils sont convaincus de la légitimité d'une cause ou d'une action, des citoyens agissant de concert peuvent contribuer au succès de cette cause ou de cette action, de manière décisive, en lui apportant un soutien matériel ou financier significatif.

Pour le dire autrement : à condition d'être manié avec adresse, le « levier citoyen » constitue un outil efficace pour financer tout programme ou projet dans lequel une population se reconnaît. Si donc les citoyens sont fréquemment approchés par des sollicitateurs divers et variés, c'est parce que l'expérience montre que cela fonctionne (ou peut fonctionner), parfois bien au-delà des espérances.

Une « société civile » singulière

Cette observation semble particulièrement valable en Belgique. En effet, on trouve dans notre pays un écosystème citoyen singulier, qui s'est constitué au fil d'une histoire

<https://www.levif.be/belgique/penurie-de-masques-inondations-crise-de-laccueil-quand-letat-baisse-les-bras-la-solidarite-citoyenne-prend-le-relais/>.

⁹ « Mort de Nahel M. : ouverture d'une enquête sur une cagnotte de soutien au policier qui a tué l'adolescent. » in *Le Monde*, 19 juillet 2023.

¹⁰ Pour une déconstruction de la notion de « mouvement citoyen » à partir d'un cas précis, voir S. Bottacin, « *Demain* » le film - *Les marchands d'espoir*, Barricade asbl, 2017 (En ligne : <http://www.barricade.be/sites/default/files/publications/pdf/2017-steve-demain-le-film-les-marchands-d-espoir-0.pdf>).

politique complexe. Une description approfondie de cet écosystème sortirait largement du cadre de cette analyse. Mais deux éléments nous intéressent particulièrement ici.¹¹

Un premier trait saillant de l'écosystème citoyen belge est la présence en son sein de réseaux associatifs, mutuellistes et/ou syndicaux particulièrement denses et structurés. Les plus anciens de ces réseaux tirent leur cohésion d'ancrages idéologiques attachés aux trois « piliers » originels de l'histoire politique et sociale du pays : pilier libéral, pilier socialiste, pilier social-chrétien¹². Les plus récents de ces réseaux se rassemblent plutôt autour d'un enjeu sociétal rassembleur, apparu plus tardivement, dans le dernier quart du vingtième siècle : par exemple l'écologie, l'égalité entre les hommes et les femmes, les questions de genre ou encore les luttes « décoloniales »¹³.

Concrètement, ces différents réseaux (qui peuvent se recouvrir partiellement et s'articuler de manières multiples) contribuent à fédérer un grand nombre d'individus. Si ces derniers n'étaient pas liés par de tels engagements communs, ils agiraient probablement dans un ordre beaucoup plus dispersé, voire cesseraient à terme de se mobiliser. Ces réseaux structurants contribuent donc fortement à consolider la « société civile » belge.¹⁴

On parle aujourd'hui de « société civile » pour désigner « *cet espace social intermédiaire dans lequel les citoyens sont amenés à s'organiser de façon spontanée, en faisant usage de certaines de leurs libertés fondamentales comme la liberté d'expression ou celle d'association, et ce en dehors et indépendamment de l'État, des partis politiques et des acteurs économiques.* »¹⁵ Les mots « société civile » se sont d'ailleurs progressivement imposés pour désigner ce qu'on nommait autrefois en Belgique « le monde associatif ».

Cette évolution du vocabulaire est elle-même révélatrice : elle reflète l'émergence et la coexistence d'une pluralité croissante d'acteurs, désireux de participer aux débats et aux décisions politiques. Les autorités publiques en tiennent compte et l'on observe que, singulièrement en Belgique, cette « société civile » devient « *de plus en plus intégrée aux processus décisionnels, notamment afin d'accroître la légitimité des décisions qui sont adoptées.* »¹⁶

Quand l'État « délègue » ses missions

Ceci nous amène à un deuxième trait saillant de l'écosystème citoyen belge : la proximité entre ses principaux réseaux et les décideurs politiques, à tous les niveaux de pouvoir.

¹¹ Pour une étude fouillée des caractéristiques de la mobilisation à la belge, voir J. Faniel, C. Gobin et D. Paternotte (dir.), *Se mobiliser en Belgique. Raisons, cadres et formes de la contestation sociale contemporaine*, Academia-L'Harmattan, 2020.

¹² Pour une définition et une description approfondies de ces « piliers », lire la note qui leur est consacrée dans le « *Vocabulaire Politique du CRISP* » : <https://www.vocabulairepolitique.be/pilier/>

¹³ Les luttes « décoloniales » visent à mettre en lumière les dominations générées par les entreprises coloniales et leurs effets persistants sur les populations, les discours, les représentations et les cadres de vie ; par différents moyens d'action, elles

¹⁴ Pour un inventaire exemplaire des capacités de fédération et d'action de cette « société civile » (hors syndicats) dans le contexte particulier d'une crise aiguë (celle de la pandémie de Covid-19), lire B. Biard, S. Govaert, V. Lefebve, *Penser l'après-corona. Les interventions de la société civile durant la période de confinement causée par la pandémie de Covid-19 (mars-mai 2020)*, Courrier hebdomadaire du CRISP 2020/12-13 (n° 2457-2458).

¹⁵ B. Biard, S. Govaert, V. Lefebve, *Penser l'après-corona. Les interventions de la société civile durant la période de confinement causée par la pandémie de Covid-19 (mars-mai 2020)*, Courrier hebdomadaire du CRISP 2020/12-13 (n° 2457-2458), p. 6.

¹⁶ Définition et analyse de la notion de « société civile » dans le « *Vocabulaire politique* » du CRISP, en ligne : <https://www.vocabulairepolitique.be/societe-civile/>.

Cette proximité se traduit notamment par l'existence de contacts et d'échanges structurels entre les uns et les autres, par un jeu permanent d'influences réciproques, par des dynamiques complexes faites d'alliances et de ruptures, ou par des parcours professionnels conduisant de la sphère associative à la sphère politique, et réciproquement.

Cette « porosité » est susceptible d'induire des rapports de complaisance ou de soumission ; elle peut également ouvrir des champs féconds d'échange, de consultation et de collaboration à court, moyen ou long terme. Mais surtout, en matière d'action politique, elle tend à brouiller les frontières entre ce qui est du ressort de l'État et ce qui est du ressort de la « société civile ». Il s'ensuit que les missions du premier peuvent, plus aisément que dans d'autres pays, être progressivement déléguées (ou abandonnées) à la seconde, *a fortiori* si celle-ci ambitionne de jouer un rôle politique plus important.

Ce processus s'accélère encore et prend davantage d'ampleur quand les autorités publiques souhaitent elles-mêmes se désengager de plusieurs missions. C'est ce que le politologue Jean Faniel, directeur général du CRISP¹⁷, décrit de la manière suivante : *« Aujourd'hui, on assiste plutôt à un mouvement de désinvestissement de l'État [pour des raisons] matérielles, financières, humaines et sans doute idéologiques. Les autorités politiques peuvent considérer que les citoyens et les associations font très bien le travail. Elles peuvent aussi penser, dans une veine plus libérale, que certaines missions ne relèvent pas de la responsabilité de l'État. On peut aussi prendre en compte la réalité de l'action publique et administrative, une certaine lourdeur, un temps de retard soit dans la prise de décision, soit dans la mise en œuvre. Ce qui fait qu'en cas d'urgence, il est plus efficace de miser sur les citoyens ou l'associatif. [...] Enfin, il ne faut pas négliger que l'associatif lui-même revendique sa place et justifie son utilité et sa raison d'être en connaissant bien le terrain et en réagissant plus vite et mieux. En résumé, les pouvoirs publics ont sans doute besoin de s'appuyer sur les citoyens et sur les collectifs. »*¹⁸

Le stade suivant est atteint lorsque l'autorité politique, à force de déléguer à la société civile une part croissante de ses missions, finit par s'abstraire de réalités et d'enjeux sociétaux pourtant fondamentaux et décisifs. Et Jean Faniel de donner cet exemple : *« Pendant le confinement, des gens ont fait les courses pour leurs voisins sans que l'État ne le leur demande. Ces initiatives ont dispensé l'État d'y penser. Ainsi, il y a des choses que le monde politique finit par ne plus voir. »*¹⁹

* * * * *

On le voit, prendre en compte les spécificités de la société civile belge et de son rapport à l'État permet d'éclairer la surprise et le questionnement qui ont servi de point de départ à cette analyse.

¹⁷ CRISP : Centre de Recherche et d'Information Socio-Politiques (www.crisp.be)

¹⁸ Jean Faniel (interviewé par Laurence Van Ruymbeke), « "En cas d'urgence, l'associatif et les citoyens sont parfois plus efficaces" », *Les @nalyses du CRISP en ligne*, 13 avril 2023, www.crisp.be.

¹⁹ Jean Faniel (interviewé par Laurence Van Ruymbeke), « "En cas d'urgence, l'associatif et les citoyens sont parfois plus efficaces" », *Les @nalyses du CRISP en ligne*, 13 avril 2023, www.crisp.be.

Rappelons notre cheminement. Nous avons d'abord évoqué un premier trait saillant de notre écosystème citoyen : une forte structuration, solidement ancrée dans une histoire commune, contribuant à consolider l'ensemble malgré les clivages. Nous avons ensuite décrit brièvement un deuxième trait saillant de cet ensemble : la proximité qu'entretiennent ses réseaux avec le monde politique, autorisant une porosité entre les deux mondes et favorisant un désinvestissement de l'État, un nombre croissant de ses missions pouvant être « déléguées » à la société civile.

Ces deux facteurs combinés conduisent logiquement les autorités publiques belges à solliciter de plus en plus les citoyens pour prendre en charge ou financer les politiques qu'elles ne peuvent plus ou ne veulent plus assumer. En effet, la société civile belge est solide, motivée, rude à la tâche, consistante ET elle aime traditionnellement être associée aux affaires publiques. Pourquoi donc un État se priverait-il d'un auxiliaire qui ne lui fait jamais défaut ?

Désinvestissement en cascade

De surcroît, le contexte idéologique, socio-économique et géopolitique contemporain met sous pression (à divers degrés) tous les acteurs de notre démocratie. On pourrait dès lors voir advenir un processus de désinvestissement en cascade... D'abord, des autorités publiques soucieuses de déléguer un nombre croissant de missions à la société civile ; ensuite une société civile elle-même sous pression, contrainte de trouver d'autres voies d'action et de financement, plus exigeantes pour leur personnel ou leurs bénéficiaires ; enfin, en bout de chaîne, le citoyen : sollicité tous azimuts par des acteurs qui (sous forme de don, de bénévolat ou d'heures supplémentaires), en appellent à sa « générosité » comme à un dernier gisement disponible.

De même que la banalisation de l'opération *Viva for Life*, l'appel aux dons privés de l'Université de Namur, apparemment incapable de financer ou de faire financer son *Observatoire en médecine rurale*, pourrait être un signe (parmi beaucoup d'autres) que ce processus est solidement enclenché. Dès lors, dans les années qui viennent, le citoyen devra sans doute arbitrer entre un nombre toujours plus grand de « demandes de soutien ». Et cela risque de ne pas être simple.

En effet, chaque demande vient s'ajouter aux précédentes, avec lesquelles elle finit par entrer en concurrence. En ce seul mois de décembre 2023, outre l'*Observatoire en médecine rurale* namurois, le citoyen est ainsi invité à financer (par exemple) un magazine coopératif défendant un journalisme indépendant²⁰, une association d'infirmiers de rue luttant contre le sans-abrisme²¹, un collectif soutenant des sans-papiers²², une coopérative soustrayant des terres agricoles à la spéculation²³, sans oublier les campagnes récurrentes de multiples associations ou ONG.²⁴

²⁰ « Appel pour un journalisme robuste », *Médor*, Hiver 2023-2024 : <https://medor.coop/appel/>

²¹ « Infirmiers de rue lance sa campagne d'hiver 2023 » : <https://www.infirmiersderue.be/fr/actualites/communiquede-presse-infirmiers-de-rue-lance-sa-campagne-dhiver-2023>

²² « Un livre vendu au profit de la Voix des Sans-Papiers de Liège », décembre 2023 : <https://www.facebook.com/groups/vsp.liege/posts/3647707305475335/>

²³ « Appel à dons de fin d'année 2023 », Terre en Vue, Décembre 2023 : https://terre-en-vue.be/IMG/pdf/20231200_dons_web.pdf

²⁴ Amnesty International, Cap 48, Les Restos du Cœur 11.11.11, Oxfam, Unicef, etc.

Le marché de la générosité

En s'accroissant, le désinvestissement de l'État contribue à multiplier les contextes où la société civile se trouve dépassée (voire désespérée) devant les défis à relever en urgence. Dès lors, sollicité de toutes parts pour soutenir des actions aussi légitimes et cruciales les unes que les autres, le citoyen se retrouve malgré lui au centre d'un grand « marché de la générosité », où s'activent des acteurs de la société civile nombreux et désargentés, contraints d'entrer en compétition pour récolter l'aumône qui leur permettra de poursuivre leurs missions.

Les appels de ces acteurs aux dons ou aux bonnes volontés sonnent alors comme autant de rappels des carences de l'autorité publique, qui fragilisent toujours plus l'adhésion collective aux notions d'État de droit et de démocratie. Mais à quel point un État peut-il se défausser de ses missions et de ses responsabilités, en spéculant sur les valeurs et les ressources de ses citoyens ? Faut-il s'attendre à voir un jour le budget de l'enseignement (ou celui de la santé) financé par un téléthon ?

Steve Bottacin

Quelques pistes pour aller plus loin ...

Sur le désinvestissement de l'État et ses effets sur la société civile : lire Jean FANIEL (interviewé par Laurence VAN RUYMBEKE), « "En cas d'urgence, l'associatif et les citoyens sont parfois plus efficaces" », Les @analyses du CRISP en ligne, 13 avril 2023, www.crisp.be.

Pour un aperçu de la diversité et des modes d'action de la société civile, voir Benjamin BIARD, Serge GOVAERT, Vincent LEFEBVE, *Penser l'après-corona. Les interventions de la société civile durant la période de confinement causée par la pandémie de Covid-19 (mars-mai 2020)*, Courrier hebdomadaire du CRISP 2020/12-13 (n° 2457-2458), p. 6.

Pour une étude fouillée des caractéristiques de la mobilisation à la belge, voir Jean FANIEL, Corinne GOBIN et David PATERNOTTE (dir.), *Se mobiliser en Belgique. Raisons, cadres et formes de la contestation sociale contemporaine*, Academia-L'Harmattan, 2020.

Pour un regard critique sur l'opération « Viva for Life », voir notamment Jean BLAIRON et Christine MAHY, « Bye bye pauvreté ? Analyse critique de la 4ème édition de "Viva for Life" », Intermag.be, analyses et études en éducation permanente, RTA asbl, janvier 2017. En ligne : <http://intermag.be/images/stories/pdf/rta2017m01n1.pdf>

Voir également Jean-François LAUWENS, *Viva for Life. Une réponse à la pauvreté ?*, Action Vivre Ensemble, Décembre 2019. En ligne : vivre-ensemble.be/IMG/pdf/analyse2019-12_viva-for-life_a4.pdf

Cette analyse n'aborde pas les transformations en profondeur du « monde associatif » en Belgique, notamment dans le contexte du nouveau Code des Sociétés et Associations. Sur ce sujet, voir les questionnements portés par le *Collectif 21* : <https://www.collectif21.be/>

Pour une réflexion plus globale sur les mutations de l'État dans un monde dominé par une idéologie néolibérale, voir Pierre DARDOT et Christian LAVAL, *La nouvelle raison du monde. Essai sur la société néolibérale*, La Découverte, 2010.

